

Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

APK v sir

s/18796 10 avril 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 AVRIL 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre du 7 avril 1987 (S/18788), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur de nouvelles manifestations du mépris total de l'Iraq à l'égard des normes universelles du droit international régissant la conduite des hostilités.

Depuis le 7 avril 1987, les criminels de guerre iraquiens ont utilisé à trois reprises des armes chimiques sur le théâtre d'opérations de Karbala-8, blessant plus de 13 combattants; pour de plus amples détails se référer à l'annexe. Le régime iraquien s'est donc remis à employer, sur une vaste échelle, des armes chimiques interdites. Les instances internationales compétentes doivent prendre rapidement des mesures concrètes en se souvenant qu'il n'est rien dans le droit international qui puisse justifier la violation par l'Iraq des règles les plus élémentaires régissant les conflits armés reconnues par la communauté internationale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Said RAJAIE-KHORASSANI

Annexe

DETAILS DE L'UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES PAR L'IRAQ SUR LE THEATRE D'OPERATIONS DE KARBALA-8 (7-9 AVRIL 1987)

Emplacement : Pentagone

Moment de la journée	Date	Agent	Vecteur	Nombre de victimes
Matin	7/4/87	Gaz moutarde (nouvelle formule), agent vésicant	2 obus d'artillerie	6 blessés

Emplacement : Sud-Est du Lac des Poissons

Moment de la journée	Date	Agent	Vecteur	Nombre de victimes
Matin	8/4/87	Agent hémotoxique (mortel)	2 roquettes chimiques) 7 blessés
10 heures	8/4/87	Agent chimique inconnu	hélicoptères de combat) au total) pour
Soir	8/4/87	Agent hémotoxique	2 roquettes chimiques) toutes) les
Soir	8/4/87	Agent vésicant	<pre>3 obus d'artillerie, 5 roquettes</pre>) attaques
Matin	9/4/87	Gaz moutarde	obus d'artillerie	